

Délibération n°2019-035

**Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 1<sup>er</sup> octobre 2019, sous la présidence de Monsieur le Professeur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles,**

Vu le livre VII du Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université des Antilles,

Vu le cadre juridique de la DSIN voté lors du Conseil d'Administration du 27 septembre 2019,

**a délibéré :**

**Objet : Approbation de la proposition de nomination du Directeur adjoint de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN)**

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du Conseil d'Administration de procéder au vote.

*(Il s'agit de la proposition de nomination de M. Patrick SIARRAS en tant que directeur-adjoint de la DSIN)*

**Résultat du vote :**

Membres en exercice : 30

Pour : 17

Membres présents et représentés : 21

Vote nul : 2

Membres n'ayant pas pris part au vote : 1

Vote blanc : 1

**La proposition de nomination du Directeur adjoint est approuvée à la majorité des membres du Conseil d'Administration.**

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Pointe à Pitre, le 1<sup>er</sup> octobre 2019

Le Président de l'Université des Antilles

Pr Eustase JANKY